CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E103199** **VALABLE JUSQU'AU** **25/11/2027**

ÉDITÉ LE 13/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1985

Raison sociale : SARL DELAINE CHRISTOPHE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 16/07/2020

Capital : 3 811

LES ROSIERS
37300 JOUE-LES-TOURS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOURS 1985B00069

Siret : 331 688 788 00024

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 6106307

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF Attestation

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 037017550 W 002

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Téléphone : 02 47 53 92 52 **Fax :**

Portable : 06 86 80 15 24

Responsabilité légale :
DELAINE CHRISTOPHE GÉRANT

Site Internet :

E-mail : sarldelaine.ch@orange.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 621 896 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	5	21/12/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		03/09/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/11/2026 11:49

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E103199** **VALABLE JUSQU'AU** **25/11/2027**

ÉDITÉ LE **13/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1985
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 16/07/2020
Capital : 3 811

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOURS 1985B00069

Siret : **331 688 788** **00024**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 6106307
Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF Attestation
Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 037017550 W 002
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : **SARL DELAINE CHRISTOPHE**

LES ROSIERS
37300 JOUE-LES-TOURS

Téléphone : 02 47 53 92 52 **Fax :**
Portable : 06 86 80 15 24

Site Internet :
E-mail : sarldelaine.ch@orange.fr

Responsabilité légale :
DELAINE CHRISTOPHE GÉRANT

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	21/12/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	03/09/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	21/12/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	13/12/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	13/12/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	21/12/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.